



LES NEGOCIATIONS EN COMMISSION PARITAIRE AUXILIAIRE ONT DEMARRE ... ENFIN !!!

Les ouvriers occupés dans une entreprise ne relevant d'aucun secteur particulier, ressortent à la commission paritaire auxiliaire pour ouvriers c.-à-d. à la CP 100. Ils doivent encore toujours se contenter des conditions de salaire et de travail les plus basses.

L'impossibilité depuis quarante ans de négocier en commission paritaire auxiliaire une amélioration de leur situation a déjà été dénoncée dans un tract que nous avons diffusé antérieurement.

Dès le début de l'année, les syndicats ont répété avec insistance que le moment était venu de conclure en CP 100 un accord sectoriel 2009-2010 consacré aux conditions de salaire et de travail.

Une fois de plus, les représentants des fédérations patronales FEB et Unizo ont fait obstacle. Mais, nous avons réagi vivement et déclaré que faute de négociations sérieuses à partir du 17 novembre, au plus tard, nous passerions à l'action.

Lors de la concertation du 17 novembre, les représentants patronaux ont déclaré être disposés à entamer la discussion et les négociations ont donc pu démarrer. Dans la foulée, la FEB et Unizo ont confirmé vouloir, à partir de 2011, conclure un accord biennal comme dans les autres secteurs.

L'élément positif est la marge de négociation que nous avons pour améliorer en 2010 le pouvoir d'achat au niveau des salaires minimums et des salaires réels.

Par ailleurs, d'autres thèmes peuvent également être abordés comme l'installation d'une délégation syndicale dans les entreprises et la création d'un fonds de formation sectoriel. Un accord en la matière pourrait intervenir en 2011.

Par conséquent, il n'y aura pas d'action syndicale pour le moment car nous voulons donner toutes les chances à la négociation. Les discussions battront leur plein le mois prochain et nous entendons finaliser le tout en janvier.

Affaire à suivre.